Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-212203566-20260702-202638-DE

Délibération du Conseil municipal de Trégomeur Séance du 02 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six et 2 juillet, à 20 heures, les membres du Conseil municipal de Trégomeur, légalement convoqués le 25 juin 2026, se sont réunis, à la mairie de Trégomeur, sous la présidence de Mme Valérie RAMONÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15 – Nombre de présents : 11 – Nombre de présents et représentés : 15

Etaient présents	Valérie RAMONÉ, Maire, Marie LE MERRER, Nicolas LE GONIDEC, Adjoints, Catherine HAUTE, Nathalie MÉLOU, Hervé HUET, Cyril COLLIN, Benjamin BUREL, Thomas JOUAN, Aude BRETON, Éva JOSSELIN, Conseillers Municipaux.
Absents excusés	Richard LE CARRÉ donne pouvoir à Nicolas LE GONIDEC Frédérique BELLARD NARDONE donne pouvoir à Thomas JOUAN Sophie BARTHÉLÉMY donne pouvoir à Aude BRETON Nicolas TANGUY donne pouvoir à Valérie RAMONÉ
Secrétaire de séance	Catherine HAUTE

✓ Demande de subvention projet sportif de haut niveau pour Sloën Marrec

Délibération n°2026-38

Madame La Maire présente une demande d'une famille sollicitant une contribution financière communale afin de soutenir le projet sportif de haut niveau de leur enfant Sloën Marrec, actuellement engagé dans un parcours sport-études basket-ball.

Élève investi et reconnu pour ses qualités sportives, il a été sélectionné en Équipe de France UGSEL pour participer aux 76èmes Jeux de la FISEC qui se dérouleront à Budapest.

Cette sélection nationale représente une reconnaissance importante de son engagement, de son niveau sportif et de son parcours scolaire conciliant études et pratique intensive du basket-ball. La famille sollicite ainsi une aide financière de la commune afin de participer aux frais liés à cette compétition internationale (déplacements, hébergement, équipements et frais d'organisation).

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-212203566-20260702-202638-DE

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, **après vote,**

Pour : 14 **Abstention : 1**

DÉCIDE :

De valider le versement d'une subvention de 100.00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

La Maire,
Valérie RAMONÉ

La secrétaire,
Catherine HAUTE

MAIRIE DE TREGOMEUR
R.F.
(Côtes d'Armor)